



## **Demande de subvention - Année N : 20\_\_**

Dossier à renvoyer dûment complété avant mi septembre de l'année en cours à:

**Hôtel de Ville  
Vie Associative  
1 place des 5 Fontaines  
38130 Echirolles**

Renseignements et informations : Vie Associative 04 76 20 63 63

\* \* \* \* \*

### **Identification de l'Association**

Nom de l'Association : \_\_\_\_\_

Adresse du siège social : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

\* \* \* \* \*

### **Renseignements d'ordre administratif et juridique**

Date de la déclaration en préfecture : \_\_\_\_\_ A \_\_\_\_\_

Numéro de récépissé : \_\_\_\_\_

Objet de l'association :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Numéro SIRET : \_\_\_\_\_ Numéro APE : \_\_\_\_\_

**Votre association est-elle affiliée à une Fédération :**

Non  Oui, en ce cas, vous préciserez laquelle \_\_\_\_\_

**Composition du bureau de l'association (Nom, Prénom, adresse, numéro de téléphone) :**

Président : \_\_\_\_\_

Vice-Président : \_\_\_\_\_

Trésorier : \_\_\_\_\_

Secrétaire : \_\_\_\_\_

\* \* \* \* \*

**Réservé aux services municipaux :**

Ligne d'imputation budgétaire : \_\_\_\_\_

Subvention refusée  Subvention accordée pour un montant de \_\_\_\_\_ €

**Renseignements concernant le fonctionnement de votre association**

Description du projet associatif et des activités habituelles de l'association :

---

---

---

---

Nombre d'adhérents de l'Association :

dont nombre d'hommes : \_\_\_\_\_ nombre de Femmes : \_\_\_\_\_

Nombre d'adhérents échirollois :

dont nombre d'hommes : \_\_\_\_\_ nombre de Femmes : \_\_\_\_\_

Personnel salarié ou indemnisé de l'association : (Nom, Prénom, profession, fonction, montant annuel des salaires et/ou indemnisations)

- \_\_\_\_\_

- \_\_\_\_\_

- \_\_\_\_\_

---

---

Autres informations pertinentes relatives à votre association que vous souhaitez indiquer :

---

---

---

---

\*\*\*\*\*

**Demande de subvention de fonctionnement pour l'année N : 20\_\_**

Montant souhaité :  €

Utilisation :

---

---

---

Au cours de l'année, l'association sollicite **régulièrement** le soutien de la Ville pour les projets suivants, préciser le type de projet et la demande (salle, subvention...):

---

---

---

---

---

## Compte de Résultat abrégé-exercice de l'année N - 1: 20\_\_

<b>Produits d'exploitation</b>		
<b>Solde créditeur de l'année écoulée</b>		
<b>Ventes</b>	- Produits finis/marchandises	
	- Manifestations/fêtes	
	- Prestation de services, de biens	
<b>Autres produits de gestion courante</b>	- Cotisations	
	- Collecte	
	- Location	
<b>Subventions d'exploitation reçues (à préciser)</b>	-	
	-	
	-	
<b>Autres produits</b>	-	
<b>TOTAL I</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>		
<b>Solde débiteur de l'année écoulée</b>		
<b>Achats</b>	- Matières premières/carburants	
	- Fournitures administratives	
	- Produits d'entretien	
	- Matériel/équipements/travaux	
	- Marchandises	
<b>Services extérieurs</b>	- Locations/charges locatives	
	- Entretien/réparation	
	- Prime d'assurance	
	- Divers	
<b>Autres services extérieurs</b>	- Rémunération du personnel extérieur à l'association	
	- Reprographie	
	- Transports de biens et transports collectifs	
	- Déplacements, missions et réceptions	
	- Frais postaux	
	- Frais téléphoniques	
	- Services bancaires	
	- Cotisations	
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		
<b>Charges de personnel : Rémunérations/charges sociales</b>		
<b>Autres charges de gestion courante (droits d'auteur et de reproduction)</b>		
<b>Autres charges</b>		
<b>TOTAL II</b>		
<b>Résultat d'exploitation (Total I - Total II)</b>		
<b>Produits financiers (Total III)</b>		
<b>Charges financières (Total IV)</b>		
<b>Résultat financier (Total III - Total IV)</b>		
<b>Produits exceptionnels (total V)</b>		
<b>Charges exceptionnelles (total VI)</b>		
<b>Résultat Exceptionnel (Total V- total VI)</b>		
<b>Total des Produits (I +III + V)</b>		
<b>Total des Charges (II + IV + VI)</b>		
<b>BENEFICE OU PERTE (Total des Produits – Total des Charges)</b>		

Trésorerie année N-1 : 20\_\_, Situation à la clôture des comptes (préciser la date) :

Banque  €

Caisse  €

Placements financiers  €

# Budget prévisionnel pour l'année N : 20\_\_

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
<b>Solde débiteur de l'année antérieure</b>		<b>Solde créditeur de l'année antérieure</b>	
<b>Achats</b> Fournitures d'entretien, de petit équipement, administratives...		<b>Ventes</b> Marchandises, prestations de services, manifestations, fêtes	
<b>Services extérieurs</b> Location, entretien réparation, assurances, documentation...		<b>Subventions d'exploitation</b>  De la ville d'Echirolles	
<b>Autres services extérieurs</b> Déplacements, missions réceptions, frais postaux, services bancaires...		  Conseil Général	
<b>Impôts et taxes</b>		  Conseil Régional	
<b>Charges de personnel</b> Rémunération et charges sociales		Autre (à préciser)_____	
<b>Autres charges de gestion courante</b>		<b>Autres produits de gestion courante</b> Cotisations	
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>Produits exceptionnels</b>	
<b>Charges financières</b>		<b>Produits financiers</b>	
<b>Autres charges</b>		<b>Autres produits</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	

Date de la dernière assemblée générale : \_\_\_\_\_

**Documents à joindre**

- Compte-rendu de la dernière assemblée générale
- Compte-rendu des activités de l'année antérieure
- R.I.B en cas de changement d'organisme bancaire
- Composition du bureau en cas de changement au cours de l'année

Je soussigné(e), (Nom et Prénom) \_\_\_\_\_, Président de l'Association,

- certifie exactes les informations du présent dossier
- m'engage à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention (notamment à fournir la justification de l'emploi des fonds accordés et à tenir à la disposition des fonctionnaires qualifiés tous livres et pièces comptables
- demande une subvention de :  €
- précise que cette subvention, si elle est accordé, devra être versée au Compte bancaire ou Postal de l'Association

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signatures :

Le Président

Le Secrétaire

Le Trésorier

**Important : La Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée -y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.**